



Utilisation de plan de maison par un tiers

Par **rolati**, le **26/05/2010** à **11:31**

Bonjour, j'ai dessiné et déposé pour l'obtention d'un permis de construire des plans d'une maison que j'ai entièrement créée. Après acceptation du permis, j'ai contacté plusieurs constructeurs de pavillons individuels.

L'un d'eux a fait de la publicité en utilisant ces plans. En a-t'il le droit Que puis-je faire
PS je n'ai pas choisi ce constructeur pour la construction de ma maison.